

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX
DU JEUDI 13 DECEMBRE 2012

DELIBERATION N° 12 - 26

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 9
Nombre de votants : 9

Date de convocation : 6.12.2012

L'an deux mille douze, le jeudi 13 décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Planchon, Roux, Boyer, Chabaud Claude, Ducloux, Chabaud Marc et Barthélémy.

Absents : M. Jean-Michel Chazine et Maurice Leporati
A été élu secrétaire : M. Marc Chabaud

<p>OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE AU MEMORIAL DU 2^{ème} REG</p>
--

Le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 12 novembre 2012, le Chef de Corps du 2^{ème} Régiment Etranger de Génie (stationné à Saint-Christol - 84 390), l'a informé de l'édification, dans l'enceinte du quartier, d'un mémorial à l'honneur des légionnaires du régiment *Morts pour la France*.

Au regard des relations chaleureuses tissées entre Buoux et le 2^{ème} REG, une participation financière de la commune faciliterait la concrétisation de ce monument et ferait sens.

Aussi Monsieur le Maire propose qu'une subvention de 300 € soit versée à l'association « Solidarité Mémoire du 2^{ème} REG », maître d'œuvre de cette réalisation, et qu'elle soit imputée sur le reliquat existant à l'article comptable 6574 du budget communal, du fait de subventions non réclamées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la proposition de Monsieur le Maire
- lui donne tout pouvoir pour signer tous documents requis à cette fin

Ainsi fait les jour, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire, Jean – Alain CAYLA,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le :
Publication du :